

Préparation



Ciblage par code postal

MISES À JOUR IMPORTANTES

DESCRIPTION DU CHANGEMENT		EMPLACEMENT
Modification v1.0	Affiché le 11 janvier 2017	En vigueur le 13 février 2017

Lancement d'un nouveau service nommé Ciblage par code postal. Ce service favorise l'acquisition de nouveaux clients en ciblant selon des données géographiques ou sociodémographiques précises, et ce, à l'échelle du code postal.

Lorsque le document contient une modification ou une révision, la version sera modifiée comme suit :

- lorsqu'un document contient une modification, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 2.0 ou 3.0;
- lorsqu'un document contient une révision, la version de celui-ci sera modifiée comme suit :
version 1.1, 1.2.;
- le numéro de la version repartira à 1.0 en janvier de l'année en question.

TABLE DES MATIÈRES

Préparation	1
1 Option de préparation du courrier pour le courrier mécanisable	1
1.1 Aperçu du courrier mécanisable	1
2 Avant de commencer	1
2.1 Conteneurisation	2
2.1.1 Conteneurs acceptables	3
2.1.2 Unités d'expédition acceptables	3
3 Préparation du courrier	4
3.1 Placement des articles de courrier dans des conteneurs	4
3.2 Étiquetage des conteneurs	5
3.3 Placement de conteneurs dans des unités d'expédition	5
3.3.1 Remplissage des unités d'expédition	5
3.3.2 Préparation des palettes pour le placement dans des conteneurs	6
3.3.3 Étiquetage des unités d'expédition	6
3.3.4 Empilage de palettes ou de monoteneurs	7

PRÉPARATION

Le module « Préparation » fournit les renseignements détaillés dont vous aurez besoin pour préparer vos articles de courrier avant de les déposer à une installation de Postes Canada. Il comprend des renseignements sur les conteneurs et les unités d'expédition acceptables, le remplissage des conteneurs et les exigences en matière d'étiquetage.

Vous êtes tenu de respecter toutes les exigences énoncées dans votre convention.

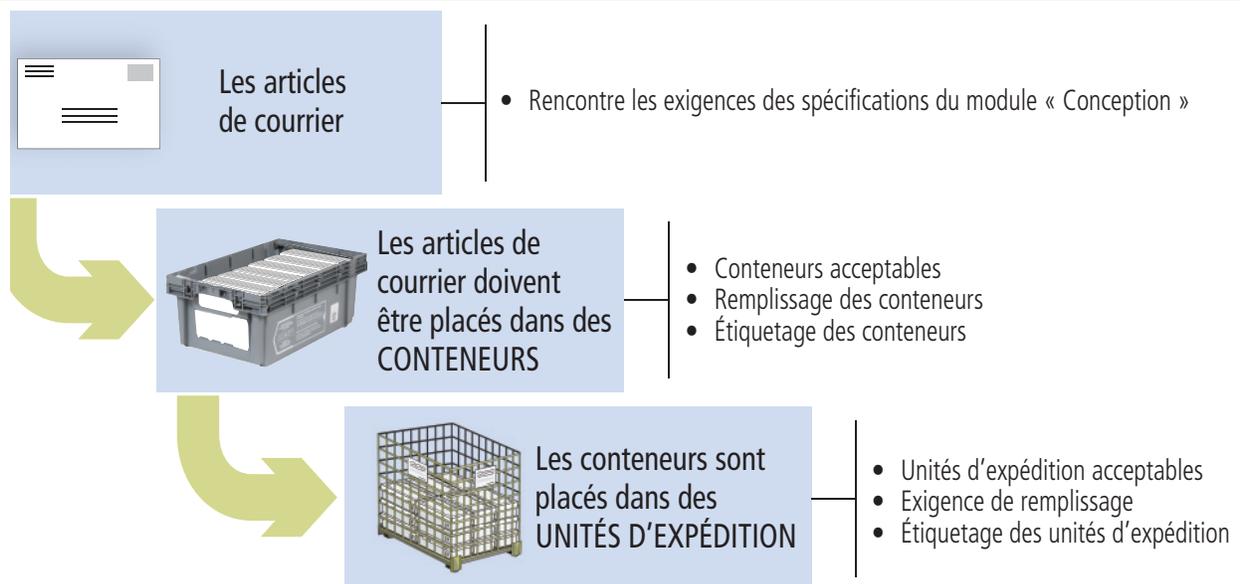
REMARQUE : Les figures contenues dans le présent document sont utilisées uniquement à titre d'illustration.

1 OPTION DE PRÉPARATION DU COURRIER POUR LE COURRIER MÉCANISABLE

Le courrier mécanisable est une option de préparation des envois standard.

La **préparation du courrier** est l'activité qui consiste à redresser et à conteneuriser les articles de courrier, et à étiqueter les conteneurs. Cela garantit l'admissibilité au courrier mécanisable, et permet de protéger le courrier, d'en déterminer le type et d'en faciliter la manutention.

1.1 Aperçu du courrier mécanisable



Exigences

- L'envoi doit être accompagné d'une *Commande (Déclaration de dépôt)* préparée et transmise électroniquement, et soumise au moyen des Outils électroniques d'expédition (OEE) de Postes Canada.
- Il doit y avoir un volume minimal de 500 articles par *Commande*.
- Il est obligatoire de fournir un échantillon de l'article au moment du dépôt.
- L'envoi doit être déposé au Canada aux fins de livraison au Canada.

* Vous pouvez déposer un nombre d'articles inférieur au volume minimal requis, à condition que la différence soit facturée au tarif compensatoire en vigueur. Le tarif compensatoire n'est offert que pour les dépôts simples et non les dépôts partiels.

2 AVANT DE COMMENCER

Les articles de courrier mécanisable doivent répondre aux exigences d'admissibilité au courrier mécanisable et aux critères de lisibilité pour pouvoir être traités par l'équipement automatisé. Nous devons être en mesure de lire 95 % du code à barres qui figure sur les articles de courrier d'un envoi donné. Si l'envoi ne respecte pas ces exigences, Postes Canada peut demander que les futurs articles soient modifiés.

2.1 Conteneurisation

La conteneurisation est le procédé d'emballage du courrier en vue de l'expédition. Les articles de courrier sont placés dans des conteneurs aux fins de traitement conformément aux procédés de Postes Canada. Ces conteneurs sont ensuite placés dans des unités d'expédition (palettes ou monoteneurs) acceptables pour le traitement dans notre réseau de transport.

Vous pouvez vous renseigner sur notre équipement (conteneurs et unités d'expédition) ou en commander auprès du Service des commandes de l'Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN) par téléphone au 905 565-0480, par télécopieur au 905 564-6830, par courriel à l'adresse necfteo@postescanada.ca ou par l'entremise d'un coordonnateur régional chargé du matériel.

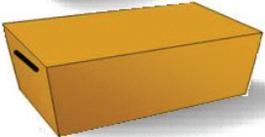
Les stocks d'équipement de Postes Canada dépendent des conditions et de la disponibilité. Dans les cas où l'équipement de Postes Canada n'est pas disponible, les conteneurs et palettes fournis par les clients préapprouvés par Postes Canada (p. ex., boîtes de carton) peuvent être utilisés.

LISTE DES COORDONNATEURS RÉGIONAUX CHARGÉS DU MATÉRIEL			
Atlantique	Nouvelle-Écosse/ Île du Prince-Édouard : Halifax Téléphone : 902 494-4001, poste 44707 Nouveau-Brunswick : Moncton Téléphone : 506 381-5347 Saint John Téléphone : 506 653-5270 St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador) : wayne.power@postescanada.ca sharilee.way@postescanada.ca	Québec	Montréal : Téléphone : 514 345-7369 Télécopieur : 514 345-7388
Huron-Rideau	Ottawa : Téléphone : 613 734-1431 Télécopieur : 613 734-1479 Courriel : equipmentline.ompp@postescanada.ca Hamilton : Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN) Téléphone : 905 565-0480 Télécopieur : 905 564-6830 Courriel : necfteo@postescanada.ca London : Téléphone : 519 473-6738	Région des Prairies	Winnipeg : Téléphone : 204 987-5100, poste 72045 Edmonton : Téléphone : 780 945-2600, poste 53292 Télécopieur : 780 945-2608 Calgary : Téléphone : 403 974-2000, poste 42170
Région du Grand Toronto	Installation pour l'entreposage, l'entretien et la distribution de l'équipement national (IEDEN) Téléphone : 905 565-0480 Télécopieur : 905 564-6830 Courriel : necfteo@postescanada.ca	Région du Pacifique	Vancouver : Téléphone : 604 276-5538

REMARQUE : L'équipement de Postes Canada est réservé aux produits et aux services de Postes Canada. Cet équipement demeure notre propriété exclusive. L'utilisation à des fins personnelles n'est pas autorisée. Vous devez vous assurer que le matériel demeure en bon état, sous réserve de l'usure raisonnable.

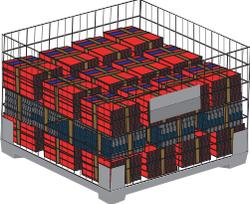
2.1.1 CONTENEURS ACCEPTABLES

Les dimensions du conteneur correspondent aux dimensions intérieures du conteneur. Les équivalents en système impérial sont fournis seulement pour des raisons pratiques.

CONTENEURS ACCEPTABLES FOURNIS PAR POSTES CANADA	DIMENSIONS ET POIDS				
	POIDS DU CONTENEUR (SANS LE COUVERCLE)	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR	POIDS MAXIMAL (INCLUANT LE COURRIER, LE CONTENEUR ET LE COUVERCLE)
Conteneur à lettres et à grands objets plats (CLGOP) 	0,995 kg (2,2 lb)	394 mm (15,6 po)	244 mm (9,6 po)	156 mm (6,1 po) [Avec couvercle]	22,7 kg (50 lb)
Les CLGOP ne requièrent pas de couvercle.					
CONTENEURS ACCEPTABLES FOURNIS PAR LE CLIENT					
Conteneur en carton 	Les conteneurs en carton fournis par le client doivent : <ul style="list-style-type: none"> • respecter les exigences énoncées dans le présent guide; • être résistants et complètement scellés de manière à résister à la manutention pendant le traitement; • respecter les dimensions ci-dessus. 				

2.1.2 UNITÉS D'EXPÉDITION ACCEPTABLES

Les équivalents en système impérial sont fournis seulement pour des raisons pratiques.

UNITÉS D'EXPÉDITION ACCEPTABLES	DIMENSIONS ET POIDS				
	POIDS	LONGUEUR	LARGEUR	HAUTEUR ET POIDS MAXIMUMS (INCLUANT LE COURRIER ET L'UNITÉ D'EXPÉDITION)	
Monoteneur 	97 kg (213,8 lb)	1,322 m (52 po)	1,067 m (42 po)	Hauteur :	1,115 m (43,8 po)
				Poids :	900 kg (1 984,2 lb)
Palette (en plastique et en bois) 	9 kg (19,8 lb)	1,22 m (48 po)	1,02 m (40 po)	Hauteur :	1,5 m (59 po)
	Il s'agit du poids d'une palette en plastique fournie par Postes Canada. Le nombre minimal de palettes pouvant être commandé est de 40.			Poids :	900 kg (1 984,2 lb)

SPÉCIFICATIONS RELATIVES À LA CONSTRUCTION DES PALETTES

Les palettes doivent être conformes à ce qui suit :

- ▶ ASTM – D1185 – *Standard Test Methods for Pallets and related Structures Employed in Materials Handling and Shipping* (en anglais seulement)
- ▶ ISO-8611 – *Palettes pour la manutention – Palettes plates – Partie 3 : Charges maximales en service*
- ▶ *Uniform Standard for Wood Pallets, National Wooden Pallet and Container Association (États-Unis)* (en anglais seulement)

Les palettes doivent être construites de telle sorte que les planches de palettes inférieures n’entravent pas l’accès par un chariot élévateur. Les palettes doivent être accessibles par un chariot élévateur sur les quatre côtés ou par un transpalette à main sur deux côtés.

Les ouvertures pour les fourches doivent mesurer :

- ▶ au minimum 102 mm (4 po) de hauteur sur les côtés de la palette sans planches de palettes inférieures;
- ▶ au minimum 89 mm (3,5 po) de hauteur sur les côtés dotés de planches de palettes inférieures.

Dimensions essentielles de l’équipement de manutention :

- ▶ distance d’un côté à l’autre des fourches : maximum de 686 mm (27 po);
- ▶ distance entre les fourches : minimum de 204 mm (8 po);
- ▶ hauteur des fourches abaissées : maximum de 89 mm (3,5 po).

EXIGENCES ADDITIONNELLES POUR LES PALETTES EN BOIS

- L’utilisation de la conception en bloc est recommandée.
- Les palettes doivent pouvoir résister à des températures allant de -40°C à 40°C ainsi qu’à des conditions météorologiques extrêmes.
- Les palettes ne doivent pas avoir de défauts importants (p. ex., clous apparents, fissures importantes, bois manquant ou parties pourries, endommagées ou irrégulières).
- La partie supérieure de la palette doit être plate et stable, et permettre un chargement et un déchargement sécuritaires du courrier sans qu’il ne bascule ou ne glisse.

3 PRÉPARATION DU COURRIER

Le procédé de préparation du courrier exige que :

- **Placement des articles de courrier dans des conteneurs.**
- **Placement de conteneurs dans des unités d’expédition** - les conteneurs devant être acheminés à la même destination sont placés dans des unités d’expédition (monoteneurs ou palettes).

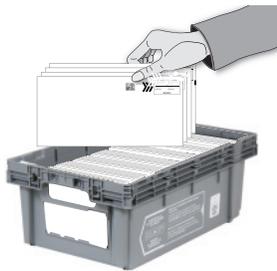
3.1 Placement des articles de courrier dans des conteneurs

Suivez ces directives lors du placement des articles de courrier dans des conteneurs :

1. Assurez-vous que tous les articles soient orientés dans la même direction, la vignette postale vers l’avant du conteneur (côté de l’étiquette).

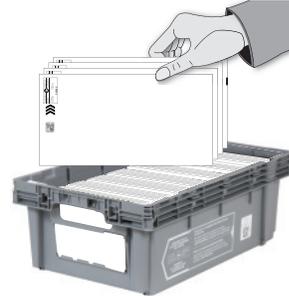
PLACEMENT DES ARTICLES DE COURRIER STANDARD

ORIENTATION D’ADRESSE HORIZONTALE



La vignette postale doit être dans le coin supérieur droit.

ORIENTATION D’ADRESSE VERTICALE



La vignette postale doit être dans le coin supérieur gauche.

2. Afin de faciliter le traitement du courrier, les clients ne doivent pas remplir les conteneurs à leur pleine capacité. Il doit y avoir suffisamment d’espace libre pour que l’opérateur puisse y mettre les deux mains afin d’en retirer le courrier.

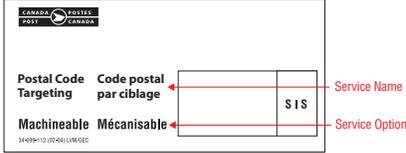
REMARQUE : Assurez-vous que les articles ne collent pas les uns aux autres, car ils pourraient s’abîmer pendant le traitement ou se bloquer dans les machines ou les endommager.

3. Seul le dernier conteneur peut être moins rempli. Pour que le courrier du dernier conteneur reste bien en place et ne s’abîme pas, nous recommandons d’utiliser du matériel d’emballage.

3.2 Étiquetage des conteneurs

Tous les conteneurs doivent être étiquetés. Il n'est pas nécessaire d'étiqueter chaque conteneur si tous les conteneurs sont placés dans des monoteneurs ou sur des palettes. Pour consulter les spécifications relatives aux étiquettes, visitez le site postescanada.ca/etiquettes.

REMARQUE : Les gros expéditeurs de courrier peuvent choisir de produire des étiquettes individuelles ou en format continu (en une pose, en deux poses, etc.) de la façon qui convient le mieux au processus de surimpression prévu.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHEMINEMENT	EXEMPLE D'ÉTIQUETTE
<ul style="list-style-type: none"> Nom du service (Postal Code Targeting/ Ciblage par code postal) Option de service/taille (Standard Machineable/Mécanisable standard) 	
PLACEMENT D'UNE ÉTIQUETTE SUR UN CONTENEUR	

Si vous utilisez des conteneurs fournis par Postes Canada, insérez les étiquettes de conteneur dans le porte-étiquette avant de déposer votre envoi.



REMARQUE : Si vous utilisez des conteneurs en carton fournis par le client, apposez une étiquette de conteneur sur le côté de chaque conteneur. Vous pouvez commander des étiquettes autocollantes en ligne à l'adresse postescanada.ca/cal en utilisant le formulaire 33-086-732 ou par téléphone au 1 888 550-6333.

3.3 Placement de conteneurs dans des unités d'expédition

Les unités d'expédition (monoteneurs et palettes) servent à regrouper les conteneurs qui doivent être mis sur une même *Commande* ou qui doivent être acheminés à la même destination (p. ex., tous les articles de courrier destinés à Vancouver arrivent sur une même palette). Ceci réduit la manutention et aide à assurer la livraison en temps voulu.

3.3.1 REMPLISSAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

TYPE D'UNITÉ D'EXPÉDITION	EXIGENCES DE REMPLISSAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION		
	DESTINATION	MINIMUM	MAXIMUM
Palette	Toutes	<ul style="list-style-type: none"> Aucun minimum 	<ul style="list-style-type: none"> 48 CLGOP 1,5 m (hauteur de la palette comprise)
Monoteneur	Courrier expédié à l'intérieur et à l'extérieur de la province de dépôt	<ul style="list-style-type: none"> Aucun minimum 	<ul style="list-style-type: none"> 48 CLGOP (40 CLGOP munis d'un couvercle)

3.3.2 PRÉPARATION DES PALETTES POUR LE PLACEMENT DANS DES CONTENEURS

PALETTES

- Toutes les palettes doivent être bien attachées et structurellement solides. Afin de préserver l'intégrité de votre envoi, assurez-vous :
- de recouvrir la palette et son chargement de trois épaisseurs de film plastique;
 - de fixer la charge au moyen de courroies croisées.



REMARQUE : Si des palettes en plastique sont utilisées, il est recommandé de maintenir les conteneurs sur le fond de la palette en enserrant le tout par quatre sangles de serrage. Les courroies métalliques ne sont pas permises.

3.3.3 ÉTIQUETAGE DES UNITÉS D'EXPÉDITION

Toutes les palettes et tous les monoteneurs doivent être étiquetés. Cela permettra de veiller à ce que votre courrier soit acheminé à la bonne installation du réseau de Postes Canada. Nous vous recommandons d'inscrire le numéro de la *Commande* sur l'étiquette.

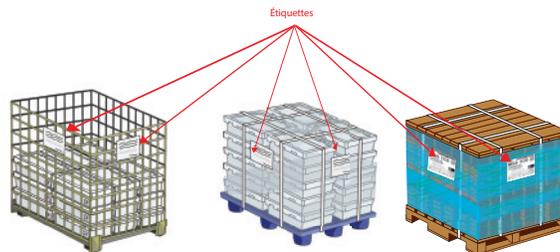
SPÉCIFICATIONS RELATIVES AUX ÉTIQUETTES

Les étiquettes doivent être blanches et respecter les exigences suivantes :

- mesurer 216 mm de hauteur sur 279 mm de largeur (8,5 po sur 11 po) en format lettre vertical ou horizontal. Les étiquettes peuvent également être préparées en format légal vertical et mesurer 216 mm sur 355 mm (8,5 po sur 14 po);
- être imprimées dans un lettrage en noir dont la taille de la police est suffisamment grande pour couvrir toute l'étiquette;
- afficher de façon visible le nom de l'installation (qui doit ressortir par rapport aux autres renseignements);
- être visible sur deux côtés de la palette ou du monoteneur.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ACHEMINEMENT	EXEMPLE D'ÉTIQUETTE
<ul style="list-style-type: none"> • Nom du service (Postal Code Targeting/Ciblage par code postal) • Option de service/taille (Standard Machineable/Mécanisable standard) 	

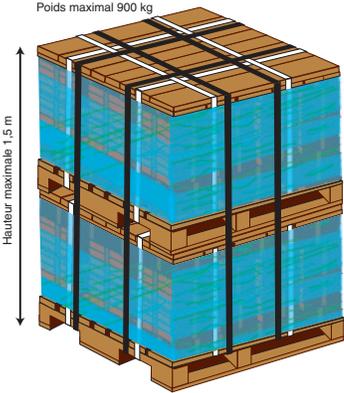
DEUX CÔTÉS DE CHAQUE PALETTE OU MONOTENEUR DOIVENT ÊTRE MUNIS D'UNE ÉTIQUETTE



REMARQUE : Les clients qui désirent inclure d'autres directives internes sur le conteneur sont encouragés à utiliser une étiquette d'une couleur autre que blanche.

3.3.4 EMPILAGE DE PALETTES OU DE MONOTENEURS

Plusieurs palettes expédiées à la même destination peuvent être empilées, pourvu qu'elles soient fixées ensemble au moyen de courroies. L'empilage en rangées des palettes au cours de l'entreposage et du transport permet d'utiliser l'espace de l'entrepôt de façon plus efficace. Par exemple, supposons qu'il y a deux palettes : l'une est destinée à la succursale de Vanier et l'autre, au poste de facteurs de Merivale. Ces deux palettes peuvent être fixées ensemble à l'aide de sangles aux fins d'acheminement à Ottawa (regroupement du courrier urbain).

PALETTE	MONOTENEUR
Deux palettes empilées ne peuvent mesurer plus de 1,5 m de haut ou peser plus de 900 kg.	Deux monoteneurs empilés ne peuvent peser plus de 1 800 kg; chacun ne peut peser plus de 900 kg.
 <p>Poids maximal 900 kg</p> <p>Hauteur maximale 1,5 m</p>	